

## Procès-verbal

---

### 1. Souhais de bienvenue et désignation des scrutateurs

Le président Maurice Decoppet ouvre la séance à 10h15 et adresse un message de bienvenue à l'assemblée et salue les personnes invitées. L'ordre du jour ne suscitant pas de remarques, il sera suivi tel que proposé. Sur proposition du président, M. Pierre-Alain Biolley, M. Raymond Croset et M. Bertrand Francey désignés comme scrutateurs.

### 2. Rapport du président

Le président donne lecture de son rapport pour l'année 2018.

### 3. Rapport du trésorier, comptes 2018 et rapport de l'organe de révision

M. Thomas Beck présente son rapport. M. Monney de la Fiduciaire Mugny SA, réviseur de l'ABVL, donne lecture des conclusions du rapport de l'organe de révision.

### 4. Approbation des rapports du président et du trésorier, approbation des comptes

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité :

- le rapport du président
- le rapport du trésorier
- les comptes 2018

### 5. Décharge du comité

Décharge est donnée au comité à l'unanimité des membres présents.

### 6. Informations de la Fondation Pro Vapore

Yves de Siebenthal rappelle la raison d'être de la Fondation et insiste sur le travail accompli depuis le début et sur ce qui reste à faire.

### 7. Objectifs et activités 2019

Le président Maurice Decoppet présente les objectifs et les activités prévues en 2018.

### 8. Adoption du budget 2019

Le budget 2019 est approuvé à l'unanimité.

### 9. Fixation des cotisations 2020

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien des cotisations pour l'année 2020 à :

- CHF 30.- / 25 € pour les membres « individuel »
- CHF 50.- / 40€ pour les membres « couple »
- CHF 100.- / 80€ pour les membres « collectif »
- CHF 1'000.- / 800€ pour les membres « à vie individuel »
- CHF 2'000.- / 1'600€ pour les membres « à vie couple »
- CHF 5'000.- / 4'000€ pour les membres « à vie collectif » (durée de 30 ans)
- CHF 20.- / 15€ pour les membres « junior » (6-16 ans)

#### **10. Propositions individuelles et divers**

Une proposition individuelle de M. Jean-Marc Lepdor est exposée à l'assemblée, soit, dans le cadre de la future réfection du « Rhône », d'envisager la remise en place des toiles de protection du soleil à l'avant des 2<sup>e</sup> classe.

M. Erwin Gafner, directeur du Service technique de la CGN, confirme que l'étude de cette possibilité sera faite.

Diverses questions ont été posées :

-Le « Rhône » pourrait-il retrouver son sifflet d'origine ?

-La question de la différenciation entre membres et donateurs est posée, soit ne devrait-on pas être automatiquement membre en étant donateur ?

-Y a-t-il eu des dons du côté français ?

-Les normes de sécurités sont-elles les mêmes pour des bateaux Belle Epoque ou des bateaux modernes ?

Pour terminer, le président informe que la prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 25 avril 2020 (sous réserve de modifications) à Lausanne.

Un exposé sur la rénovation générale du « Rhône » est présenté par M. Irwin Gafner, Directeur du Service technique de la CGN.

Quelques directives administratives sur l'apéritif au Château et sur la croisière dînatoire à bord du « Simplon » qui suivra sont données.

La séance est levée à 11h45.

Lausanne, le 30 avril 2019

Maurice Decoppet  
Président

François Bosshard  
Secrétaire